



Baie-Comeau, le 17 décembre 2015

Madame Anne-Lyne Boutin  
Coordonnatrice  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Objet : **Projet d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Manic 5**  
**Questions complémentaires du 10 décembre 2015 (DQ13, n<sup>os</sup> 1 et 2)**

---

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet vous soumet les questions suivantes dont les réponses seraient appréciées d'ici le 14 décembre prochain.

#### **Question 1**

Quelles sont les mesures en place afin de répondre à un accident routier avec blessé sur les routes 167, entre Saint-Félicien et Chibougamau et la route 109, entre Val-d'Or et Radisson?

#### **Réponse :**

D'entrée de jeu, les routes 167 et 109 sont situées sur les territoires des Directions du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau (DSLSJC) et de l'Abitibi-Témiscamingue (DAT) du ministère des Transports. La Direction de la Côte-Nord (DCN) n'a pas la connaissance de ces routes et il nous est difficile de bien comparer ces dernières avec la route 389. Nous avons fait une demande aux Directions concernées afin d'obtenir les réponses à vos questionnements, si d'autres renseignements sont nécessaires, la DCN suggère à la commission de s'adresser directement à la DSLSJC ou à la DAT.

Route 167 (entre St-Félicien et Chibougamau):

- C'est la Sûreté du Québec de Saint-Félicien et de Chibougamau qui coordonnent les interventions d'urgence suite à un accident. La limite d'intervention est le km 120 pour une intervention sur la route. Pour une intervention à l'extérieur de la route c'est la limite de la MRC du Domaine du Roy, soit au km 189 qui détermine les intervenants.

...2

- Pour les pompiers, du côté de Chibougamau, c'est les services des incendies de la ville de Chibougamau qui couvre la partie nord.
- Pour le sud, c'est le service Incendie de Saint-Félicien / Saint-Prime /La Doré, situé à Saint-Félicien qui intervient.
  - Pour la désincarcération, la limite du territoire est le km 131.
  - Pour les feux de véhicule, le territoire est coupé à la limite de la MRC du Domaine du Roy, au km 198.
- Au niveau des ambulanciers, il y a un véhicule en « stand-by » au km 102 à la halte routière. Il y a aussi des véhicules à Chibougamau et un autre à St-Félicien.

### **Route 109 :**

La route se situe de Rivière-Héva jusqu'à Matagami, toutefois, la portion qui est plus « isolée » se situe entre Saint-Dominique-du-Rosaire (à 22 km d'Amos) et Matagami, sur une longueur d'environ 162 km. Pour ce qui est de la route qui va de Matagami jusqu'à Radisson, celle-ci n'est pas sous la juridiction du ministère des Transports (MTQ), mais de la Société de Développement de la Baie-James (SDBJ) et la DAT aucune information à son sujet. La DAT n'a pas de mesures particulières en place afin de répondre à un accident routier avec blessé. Lors d'un accident routier, le premier répondant est la Sûreté du Québec (SQ) et la DAT collabore lorsque ses services sont requis pour la fermeture de la route. Il est à noter qu'il y a un poste de la SQ à Amos et un à Matagami.

### **Question 2**

Les niveaux de circulation sur ces routes, les taux d'accidents, la proportion de camions lourds et les délais d'interventions en fonction de la localisation des premiers intervenants sont-ils comparables à ceux rencontrés sur la route 389?

### **Réponse :**

Ces routes sous la juridiction du ministère des Transports, ou portions de routes dans le cas de la route 109, sont similaires au niveau des débits journaliers de circulation, des taux d'accidents moyens et du pourcentage de véhicules lourds. Cependant les délais d'interventions sur la route 389 sont supérieurs dus à la longueur de la route et du nombre de kilomètres à parcourir par les différents services d'urgence.

Pour ce qui est de la portion de la route 109, entre Matagami et Radisson, qui n'est pas sous la juridiction du ministère des Transports, la DCN n'a pas de donnée et ne peut la comparer avec la route 389. La Sûreté du Québec et la Société de développement de la Baie-James seraient probablement en mesure de mieux répondre aux questionnements de la commission concernant ce secteur.

Le tableau suivant montre les chiffres comparatifs pour les portions des trois routes sous la juridiction du Ministère :

	Débit journalier moyen (DJMA)	Taux Accidents <sup>2</sup>	% véhicules lourds	Délai Intervention <sup>1</sup>
Route 389	250 à 1950	1.49	21 à 45	Environ 3 h 30
Route 167	740 à 1160	0.93	33 à 44	Environ 1 h 15
Route 109	480 à 1220	0.92	15 à 46	Environ 1 h 45

<sup>1</sup> Délai d'intervention estimé en fonction du nombre de kilomètres à parcourir par les services d'urgence :

Route 389 - 286 km

Route 167 - 120 km

Route 109 - 81 km (162 km /2)

<sup>2</sup> Taux d'accidents moyen des portions de route sous la juridiction du Ministère. Le taux d'accident sur la route 389 est supérieur, principalement en raison de la géométrie beaucoup plus sinueuse causée par la topographie accidentée rencontrée sur la route 389.

Espérant le tout à votre satisfaction, veuillez accepter, Madame, mes salutations distinguées.



Michel Berubé, ing.  
Directeur de la Côte-Nord

MB/AB/nb

c. c. M<sup>me</sup> Line Lepage, ing., M. Sc., chef du Service des projets  
M. Guillaume Lavoie, agent d'information, Direction des communications  
M. André Bernatchez, gérant de projets